



HAL
open science

Propos introductifs

Arnaud Browaëys

► **To cite this version:**

| Arnaud Browaëys. Propos introductifs. Revue Lexsociété, 2022, 10.61953/lex.2920 . hal-03601605

HAL Id: hal-03601605

<https://hal.science/hal-03601605v1>

Submitted on 8 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Propos introductifs

in X. LATOUR (dir.), L'autorité et la sécurité : l'exemple de la gendarmerie nationale,
Université Côte d'Azur, 2021

ARNAUD BROWAËYS

Général de corps d'armée

Commandant la région de Gendarmerie

de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Commandant la Gendarmerie pour la zone de défense

et de sécurité sud

Veiller à la sûreté publique, garantir la protection des personnes et des biens, tel est le métier quotidien du gendarme à travers l'exercice de ses missions de protection de la population et de maintien de l'ordre public. Or, dans nos sociétés contemporaines, la sécurité est devenue, selon un slogan devenu transpartisan, « *la première des libertés* » !

Dans le même temps, l'exercice de l'autorité, prérogative de puissance publique dont est dotée le gendarme, est nécessaire et indispensable, que ce soit pour identifier et interpeller les auteurs de crimes, de délits ou pour remettre simplement le citoyen momentanément égaré dans le droit chemin.

Si ce sujet est bien un objet d'étude intemporel, interroger la gendarmerie, le gendarme, sur les pratiques et les conditions d'exercice de celle-ci, aujourd'hui, relève d'un choix d'autant plus pertinent que l'on observe une contestation de plus en plus marquée, souvent virulente et parfois violente, de L'État de droit et une remise en question des valeurs de la République. Or, comme l'avance Saint-John Perse, « *la démocratie plus qu'aucun autre régime exige l'exercice de l'autorité* »¹.

Le défi des forces de l'ordre, et donc de la gendarmerie nationale en particulier, qui se doit d'honorer le mot d'ordre inscrit sur chacun de ses véhicules, « *notre engagement, votre sécurité* », est de consolider au quotidien le lien de confiance avec la population sans lequel toute autorité est discutée, contestée. Le tout, en se préparant et en anticipant les évolutions majeures qui s'annoncent, à travers la transformation numérique, qui modifient et transforment la relation que l'Institution entretient avec la population dont elle assure la sécurité.

Il faut enfin faire mentir Montesquieu qui affirme que « *c'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* »². Il s'agit d'un enjeu majeur, tant en matière de formation initiale que continue de tous nos personnels, de notre organisation et du contrôle hiérarchique qui en

¹SAINT-JOHN PERSE in « Discours sur Briand »

²MONTESQUIEU in « De l'esprit des lois »

découle et exercé d'abord par le chef de proximité mais aussi par l'ensemble de la chaîne de commandement voire par l'inspecteur général de la gendarmerie nationale. Cela se traduit aussi par une éducation à l'exercice juste et adapté de l'autorité, en interne, en particulier des titulaires des fonctions de responsabilités à travers, notamment, la large diffusion d'un document cadre intitulé « *de l'exercice du commandement* ».

Je tiens, au final, à remercier tout particulièrement Monsieur Xavier Latour, doyen de la Faculté de droit et science politique de l'Université Côte d'Azur, Monsieur Christian Vallar, doyen honoraire, directeur du Centre d'études et de recherche en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal (CERDACFF) et le général François Daoust, directeur du centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (CREOGN) pour cette initiative qui, au-delà de nourrir un partenariat déjà ancien, permet un temps de réflexion que la densité de l'activité quotidienne ne permet pas toujours.